

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'OKA**

**Mardi 5 avril 2022**

Assemblée publique de consultation tenue à la salle des Loisirs, sise au 174, rue Saint-Jean-Baptiste à Oka et en Web diffusion, à 18 h 54, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

La conseillère et les conseillers,

Cécile Desnoyers  
Philippe Aubin-Steben  
Steve Savard

Absences motivées :

Karine Bouchard  
Jérémy Bourque  
Yannick Proulx

Sont également présents :

Le directeur général, M. Charles-Élie Barrette  
Le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement,  
M. Patrick Gingras  
L'attachée d'administration à la direction générale et au cabinet du maire,  
Mme Annick Mayer  
La directrice des finances, Mme Annie Chardola  
La responsable des communications et du tourisme,  
Mme Colette Beaudoin

La participation citoyenne via la webdiffusion est au nombre de 15 personnes.

**Ouverture de l'assemblée publique de consultation**

M. Pascal Quevillon, maire, déclare l'assemblée publique de consultation ouverte.

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour et donne la parole au directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, M. Patrick Gingras, pour la présentation de la dérogation mineure.

**Présentation de la demande de dérogation mineure (DM-2022-02-01) pour le 260, rang de L'Annonciation (lot 5 700 768, matricule 5937-65-5594) portant sur la construction d'une clôture ornementale en cour avant**

Le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement présente et apporte certaines précisions sur ladite demande de dérogation.

**Période de questions**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18 h 57.

N'ayant pas de questions, le maire clôt la période de questions à 18 h 58.

**Levée de l'assemblée publique de consultation**

L'assemblée publique de consultation se termine à 18 h 58.

**Pascal Quevillon,  
Maire**

**Charles-Élie Barrette  
Directeur général**